

Résumé du budget – 2021

Le conseil municipal de la Municipalité Paroisse de Senneterre a adopté lors de la séance extraordinaire le 15 décembre dernier, un budget équilibré de 1 522 703 \$ pour l'année 2021 ainsi que son programme triennal d'immobilisation (PTI) pour les années 2021, 2022 et 2023.

C'est avec beaucoup de fierté que le conseil municipal gel ses taxes pour une deuxième année consécutive, et ce, malgré une hausse des quotes-parts de la Ville de Senneterre, une augmentation totale de 36 164 \$ par rapport à l'année dernière pour les services incendie, loisirs et bibliothèque ».

Pour cet exercice financier, le conseil a maintenu le taux de taxe foncière à 0,87 \$ du 100 \$ d'évaluation pour les immeubles résidentiels et de 1,07 \$ du 100 \$ d'évaluation pour les immeubles non résidentiels. Le conseil a choisi d'approprier un montant de 45 000 \$ dans le surplus affecté au maintien du taux de taxes pour éviter une hausse de taxes.

Le présent budget tiens compte de la contribution que la municipalité Paroisse de Senneterre doit verser pour la construction de la piscine, la contribution totale est de 160 205 \$ payable en trois (3) versements étalés sur trois années financières 2021-2022-2023. Le montant de la contribution 2021 sera pris à même le surplus non affecté de la Municipalité de manière à n'avoir aucun impact additionnel sur le compte de taxes.

Revenus	2021
Taxes foncière et tarification	1 062 981 \$
Paiement lieu de taxes	181 616 \$
Transferts	144 585 \$
Services rendus	6 650 \$
Autres revenus	126 871 \$
Total des revenus	1 522 703 \$

Dépenses	2021
Administration générale	344 254 \$
Sécurité publique	238 333 \$
Transports	397 393 \$
Hygiène du milieu	124 403 \$
Santé et bien-être	1 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	103 440 \$
Loisirs et culture	312 880 \$
Frais de financement et dettes à long terme	500 \$
Total des dépenses	1 522 703 \$

Programme triennal 2021-2022-2023

Pour les années 2021, 2022 et 2023, la Municipalité Paroisse de Senneterre prévoit réaliser les travaux suivants :

- Réfection du chemin Croinor

1 208 143 \$	Programmation TECQ 2019-2023
--------------	------------------------------

- Amélioration du sentier pédestre, du quai et de son stationnement

42 324,67 \$	Programme de subvention PSSPA (projet en attente d'approbation)
--------------	---

- Système septique de la rue Meilleur
- Rechargement – 700 m environ - chemin Perron
- Drainage – chemin du Quai

Les montants seront déterminés selon les études en cours ainsi que les soumissions que nous recevrons et les travaux prévus dans le programme triennal d'immobilisation de 2021-2022-2023 dépendront des montants octroyés des différents programmes de subvention.